

**DECLARATION ENVIRONNEMENTALE
DE LA SOCIETE**

VERSION DU 26 MAI 2016

VIVENDI

42 avenue Friedland - 75008 Paris

1^{er} janvier au 31 décembre 2015

SOMMAIRE

1. PREAMBULE	3
2. PRESENTATION DE VIVENDI	3
2.1. Présentation du groupe Vivendi	3
2.2. Description des activités du siège de Vivendi	3
2.3. Description technique du site	4
3. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SIEGE DE VIVENDI	5
4. PRESENTATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME)	6
4.1. Domaine d'application et pilotage du SME	6
4.2. Description du système de management environnemental	6
5. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS	8
6. BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2014	8
7. INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	8
8. BILAN DES EXIGENCES REGLEMENTAIRES APPLICABLES	10
9. AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE : PLAN D' ACTIONS 2015 / 2017	10
10. COMMUNICATION SUR LE SME	10
10.1. Participation directe des salariés	10
10.2. Information des parties interessees externes	10
11. VALIDATION DE LA DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET DU SME	11

1. PREAMBULE

Cette déclaration environnementale est publiée dans le cadre de l'enregistrement de Vivendi SA (ci-après Vivendi) au système de management et d'audit environnemental selon la norme européenne EMAS. Cet enregistrement concerne les activités et services du siège du groupe Vivendi situé 42 avenue Friedland dans le 8^{ème} arrondissement de Paris (France).

Cette déclaration environnementale comporte les informations relatives aux aspects et aux impacts environnementaux de Vivendi ainsi que l'organisation du Système de Management Environnemental (SME) mis en œuvre.

Le présent document est disponible sur le site de Vivendi (www.vivendi.com) pour toute personne souhaitant obtenir des informations sur l'enregistrement du SME de Vivendi.

2. PRESENTATION DE VIVENDI

2.1. PRESENTATION DU GROUPE VIVENDI

Groupe industriel intégré dans les médias et les contenus, Vivendi est présent sur toute la chaîne de valeur qui va de la découverte des talents à la création, l'édition et la distribution de contenus. Groupe Canal+ est le numéro un de la télévision payante en France, présent également en Afrique, en Pologne et au Vietnam. Sa filiale Studiocanal occupe la première place du cinéma européen en termes de production, vente et distribution de films et de séries TV. Universal Music Group est le leader mondial de la musique présent tant dans la musique enregistrée que l'édition musicale et le merchandising. Il dispose de plus de 50 labels couvrant tous les genres musicaux. Vivendi Village rassemble Vivendi Ticketing (billetterie au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en France), MyBestPro (conseil d'experts), Watchever (vidéo à la demande par abonnement), Radionomy (audionumérique), L'Olympia (salle de concerts parisienne), les futures salles de spectacle CanalOlympia en Afrique et le Théâtre de l'Œuvre à Paris. Avec 3,5 milliards de vidéos vues par mois, Dailymotion est l'une des plus grandes plateformes d'agrégation et de diffusion de contenus vidéo au monde. www.vivendi.com, www.cultureswithvivendi.com

Les chiffres clés du groupe à fin 2015 sont les suivants :

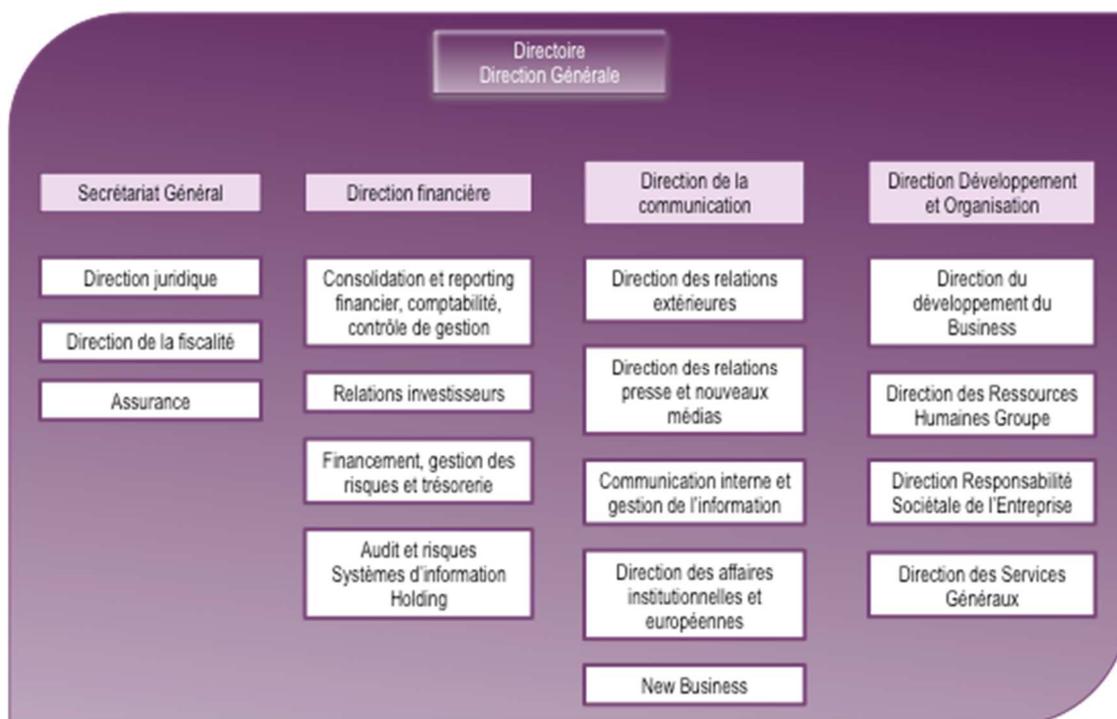
- Chiffre d'affaires : 10,762 Mds€
- Résultat opérationnel courant : 1,061 Md€
- Effectifs : 16 395 salariés
- Une présence dans 60 pays

2.2. DESCRIPTION DES ACTIVITES DU SIEGE DE VIVENDI

Le siège social de Vivendi remplit deux fonctions, celle d'un site de bureaux où sont accomplies les activités administratives habituelles et celle de siège social d'un groupe industriel intégré dans les médias et les contenus, d'envergure mondiale. Les prestataires externes sont en charge des activités de services techniques et d'entretien, de courrier et reprographie, de standard et accueil, de support informatique et de sécurité. Le total de l'effectif du siège était de 231,8 personnes à « équivalent à temps plein » au 31 décembre 2015.

Les activités du siège ont des impacts directs et indirects sur l'environnement ; la consommation d'énergie, la consommation de papier, la production de déchets ou encore la gestion des sous-traitants en sont une illustration.

Ces activités regroupent les différents services représentés dans l'organigramme ci-dessous :



2.3. DESCRIPTION TECHNIQUE DU SITE

Les activités du siège de Vivendi sont regroupées dans un seul immeuble situé au 42 avenue Friedland dans le 8^{ème} arrondissement à Paris d'une surface totale d'environ 10 000 m². Vivendi est locataire de ces bureaux depuis 1998 qui comporte sept niveaux et deux sous-sols.

3. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SIEGE DE VIVENDI

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE DU SIÈGE DE VIVENDI

Conformément au Programme de vigilance de Vivendi et à la politique de développement durable du groupe, le siège de Paris s'engage à assurer la protection de l'environnement ainsi que l'amélioration de la performance environnementale et énergétique de façon continue dans le cadre de ses activités.

Afin de réaliser ces objectifs, Vivendi s'engage à :

Se conformer à la réglementation environnementale en vigueur et autres exigences applicables ;

Vérifier régulièrement les activités du siège en vue d'effectuer des améliorations, lorsque cela est réalisable, y compris :

- mesurer et réduire la consommation d'énergie, d'eau, de papier;
- mesurer et réduire les émissions de CO₂ attribuables aux activités du siège ainsi qu'aux déplacements ;
- mesurer et réduire la production de déchets, en veillant tout particulièrement à maîtriser les sources d'émission, à faire recycler et économiser les matériaux ;
- remplacer les équipements, les produits et les matériaux existants par des équipements, des produits et des matériaux dont l'usage permet de diminuer les impacts sur l'environnement et/ou de réduire les consommations d'énergie et/ou de promouvoir les principes de développement durable ;
- prévenir tout risque de pollution et réduire l'usage des produits et des matériels qui présentent un risque élevé pour l'environnement ou pour la santé humaine ;

➤ intégrer la protection de l'environnement et l'amélioration permanente de la performance environnementale et énergétique lors des travaux confiés à des entreprises sous-traitantes et encourager les sous-traitants et les fournisseurs à promouvoir les principes du développement durable ;

Vivendi s'engage également à :

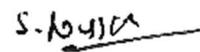
Communiquer avec les salariés et encourager leurs efforts en vue d'améliorer les conditions en matière d'environnement et de promouvoir les principes de développement durable ;

Se réunir et travailler en coopération avec des tiers (autres sociétés, autorités gouvernementales, organisations non-gouvernementales) pour identifier des initiatives visant à réduire les impacts sur l'environnement, à diminuer les consommations d'énergie et à promouvoir le développement durable ;

Intégrer une évaluation des impacts environnementaux et une prise en compte des principes du développement durable dans les décisions opérationnelles et stratégiques ;

Garantir la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs et cibles fixés.

Stéphane ROUSSEL
Membre du Directoire



Avril 2016

4. PRESENTATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME)

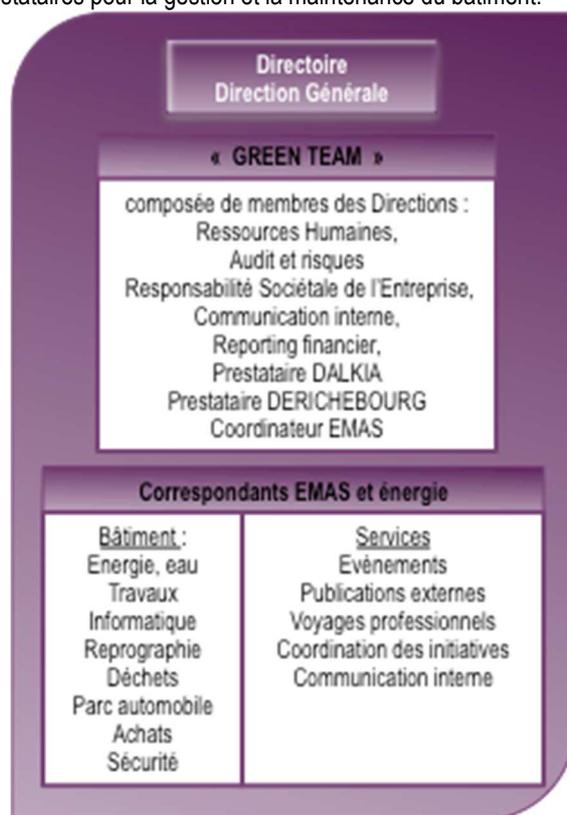
4.1. DOMAINE D'APPLICATION ET PILOTAGE DU SME

Vivendi a mis en place un Système de Management Environnemental (SME) en appliquant le règlement EMAS. Ce SME s'applique à l'ensemble des activités et services du siège de Vivendi situé 42 avenue de Friedland – 75008 Paris.

Il concerne les salariés et les prestataires externes qui exercent leurs activités dans l'immeuble du siège de Vivendi.

Le SME est soutenu par la Direction Générale et est fondé sur une coopération horizontale entre les différentes directions et la participation active des salariés.

Sous l'impulsion de la Direction de la Responsabilité Sociétale d'entreprise (RSE), il est coordonné par la Green Team en collaboration étroite avec les prestataires pour la gestion et la maintenance du bâtiment.

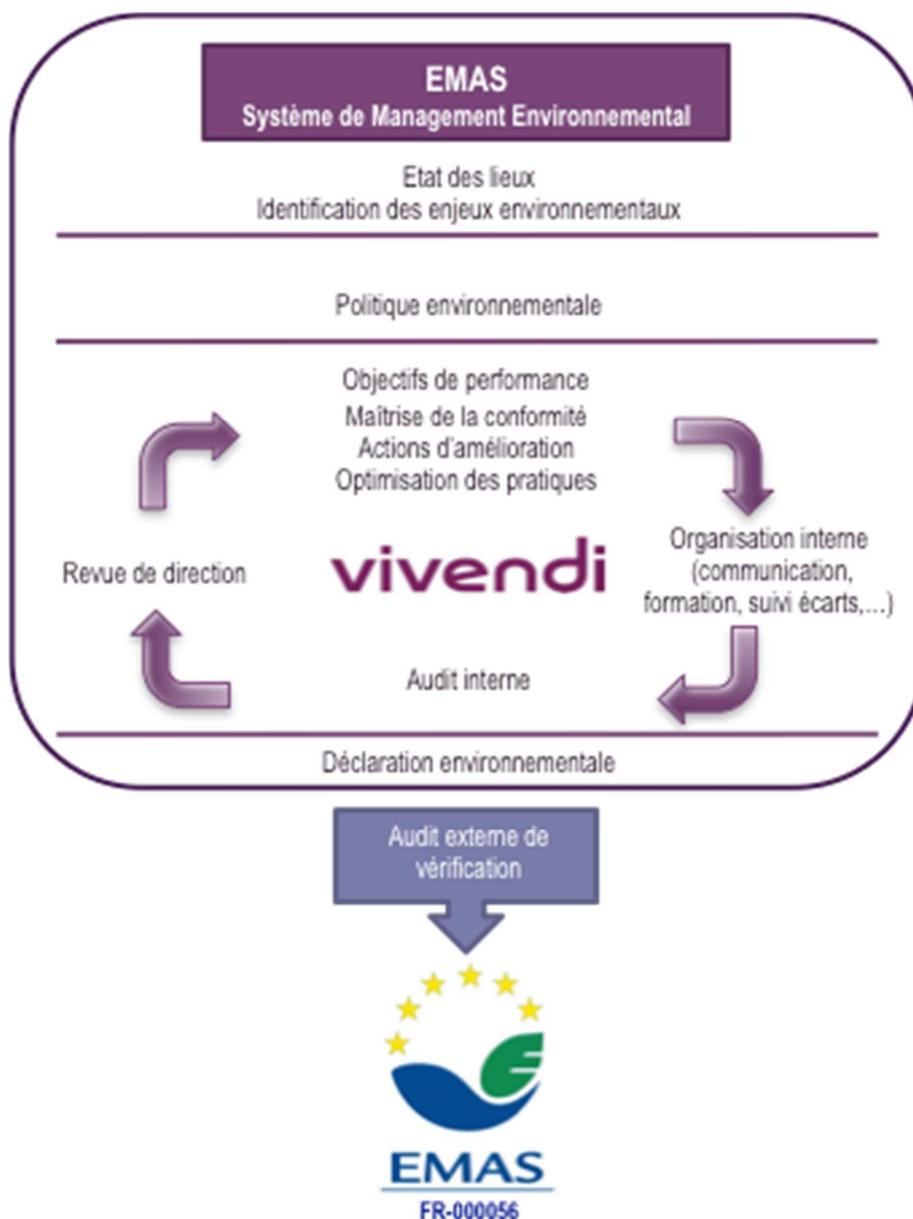


4.2. DESCRIPTION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

La mise en place du SME a débuté en 2007 à l'initiative de la Direction Développement Durable (aujourd'hui nommée Direction Responsabilité Sociétale de l'Entreprise). En 2009, Vivendi a obtenu de la part du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, l'enregistrement EMAS pour le siège de Paris au regard de sa démarche de performance environnementale. Depuis lors, un audit externe du système de management environnemental est réalisé chaque année par un organisme vérificateur indépendant.

En 2012 puis en 2015, la société a obtenu le renouvellement de son enregistrement pour la période 2012 / 2015, le certificat étant valable 3 ans. Chacun de ces renouvellements est l'occasion de réaliser un bilan des 3 années écoulées en matière de performance environnementale.

Afin d'obtenir l'enregistrement selon le règlement EMAS, le siège de Vivendi a mis en place un SME dont les principaux éléments sont les suivants :



Ce fonctionnement s'articule dans le temps de la façon suivante :



5. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS

En 2015, la mise à jour de l'état des lieux environnemental a permis l'actualisation des enjeux environnementaux significatifs et prioritaires suivants :

Domaine	Activité	Aspect(s) environnemental(aux) significatif(s)
Analyse des risques et des opportunités environnementales / Coordination de l'approche environnementale du groupe	Coordination des initiatives environnementales dans le cadre de la stratégie RSE du groupe	Sensibilisation sur les thèmes environnementaux et coordination et suivi de la politique, des objectifs et des initiatives environnementaux au niveau du groupe
Evènements	Projets spéciaux (partenariat, sponsoring)	Intégration de l'environnement dans le choix des partenaires et des sponsors. Intégration de critères environnementaux pour les événements en lien avec ces projets spéciaux. ex. restauration - produits locaux (minimisation du transport), bios, commerce équitable, vaisselle non-jetable
Bâtiment : énergie et eau	Ventilation et conditionnement de l'air	Consommation d'énergie - électricité
Bâtiment : énergie et eau	Eclairage du bâtiment	Consommation d'énergie - électricité - et utilisation de systèmes d'éclairage et d'ampoules +/- efficace énergétiquement
Bâtiment : énergie et eau	Utilisation des sanitaires, des installations techniques (ex. refroidissement par les TAR, arrosage jardin)	Consommation d'eau
Bâtiment : maintenance et entretien	Maintenance des installations techniques et maintenance et entretien du bâtiment et du jardin (peinture, réparations etc.)	Utilisation de liquides de refroidissement et fluides frigorigènes pour les installations
Parc automobile	Utilisation de voitures de fonction	Consommation de carburants

6. BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2015

Pour le groupe VIVENDI, l'année 2014 a constitué la fin d'une transition au cours de laquelle les activités ont été restructurées et la Direction Générale a changé. Des changements sont également intervenus en matière de responsabilité pour la coordination du SME EMAS. Dans ce contexte, les acteurs du SME se sont concentrés à maintenir le SME en place. En 2015, VIVENDI a souhaité déployer un Système de Management de l'Energie selon la norme ISO 50001. Ce projet a mobilisé fortement l'équipe Green Team, les correspondants et le Coordinateur EMAS. De nouvelles personnes sont venues compléter les effectifs impliqués dans l'EMAS.

Les principales actions menées en 2015 portent sur :

- Le remplacement de l'ensemble des fenêtres du bâtiment en collaboration avec le propriétaire,
- L'organisation d'une Semaine de Sensibilisation EMAS,
- L'optimisation du pilotage de la performance énergétique du bâtiment (pose de sous-compteurs, relevés mensuels,...),
- L'amélioration du suivi de l'application des bonnes pratiques, notamment énergétiques,
- Le renforcement de la gestion des situations d'urgence,
- La mise à jour du Livret d'Accueil,
- La création d'un Guide d'Achats Energie.

7. INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus en 2015 en matière de performance environnementale :

Catégorie	Mesures et indicateurs	2009	2012	2015	Evolution 2009 / 2015	Evolution 2014 / 2015
		Enregistrement	Renouvellement	Renouvellement		
ÉNERGIE						
Electricité	Electricité (kWh)	3 244 610	3 048 080	2 648 040	-18%	-4%
	Electricité par employé (kWh / ETP)	11931	11382	11425	-4,2%	-3,9%
Vapeur	Vapeur (kWh)	1 019 146	1 051 000	985 000	-3%	-5%
CO ₂	Emissions CO ₂ liées à la consommation électrique par employé (TegCO ₂ / ETP)	1,00	0,89	0,89	-10%	-4%
EAU	Eau par employé (m ³ / ETP)	36,96	29,12	34,00	-8%	9%
PAPIER						
Interne	Usage INTERNE de papier par employé (kg / ETP)	82,67	72,19	63,21	-24%	-3%
Externe	Papier pour usage EXTERNE (kg)	23 516	14 500	0	-100%	-100%
DECHETS						
Non dangereux	DND produits par employé (kg / ETP)		349,17	1 051,67	NA	86%
	% DND recyclés par employé (kg / ETP)		0,25	0,75	NA	41%
Dangereux	DD produits par employé (kg / ETP)	NA	0,94	2,60	NA	231%
Eqpt Electroniques et électriques	DEEE produits par employé (kg / ETP)	NA	2,67	1,56	NA	-54%
DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	Emissions CO ₂ voyage avion par employé (TegCO ₂ / ETP)	5,42	4,99	3,09	-43%	10%
SENSIBILISATION						
personnel siège VIVENDI	Nb personnes VIVENDI sensibilisées à EMAS / ISO 50001 et l'environnement / énergie (%)	100%	100%	100%	0%	0%
personne sous-traitant	Nb personnes sous-traitantes sensibilisées à EMAS / ISO 50001 et environnement / énergie (%)	100%	40%	100%	0%	0%

Précisions sur les données ci-dessous :

Evolution 2014/ 2015 – Consommation d'eau et d'énergie par Équivalent Temps Plein :

Deux dysfonctionnements (un lié aux TAR et une fuite) expliquent l'augmentation de la consommation d'eau entre 2014 et 2015.

Evolution 2012/ 2015 – Production de Déchets Non Dangereux (DND) par Equivalent Temps Plein :

La cession d'un certain nombre d'activités du groupe, le départ de salariés du siège et une campagne de destruction d'archives sont à l'origine de l'augmentation de la production des déchets papiers (intégrés au suivi des DND).

Variation de la production de déchets dangereux (DD) et de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) :

Au sein du siège de Vivendi, les DD et DEEE sont produits en faibles quantités et de façon non linéaire dans le temps. Par exemple, si l'année X, une campagne de changement des équipements informatiques a lieu, la quantité de DEEE produits cette année là sera importante puis les quantités des années suivantes seront négligeables, le matériel étant neuf. Les évolutions mesurées sont donc peu représentatives.

Biodiversité :

L'immeuble possède un toit « végétalisé » d'une surface de 500 m².

Ce jardin est notamment composé des espèces suivantes : Bambou doré, Olivier, Thuya, Ifs, Pin, Bouleau, Rosier, Laurier tin, Cyprès de Lawson, Prunier à fleur, Buis, Lierre, Cyprès de Layland.

8. BILAN DES EXIGENCES REGLEMENTAIRES APPLICABLES

Les veilles réglementaires réalisées chaque trimestre permettent d'identifier les exigences réglementaires applicables au siège Vivendi en matière d'environnement.

Le bâtiment est soumis à la réglementation Installation Classée pour l'Environnement sous le seuil de la Déclaration (récépissé en date du 24/11/05) en raison de la présence de 4 tours aéro-réfrigérantes (rubrique 2921). Ces tours font l'objet de contrôles réguliers au titre de cette réglementation.

D'autres exigences réglementaires s'appliquent au siège de Vivendi. Elles concernent :

- La gestion des déchets
- La protection des eaux de surface
- Le risque chimique
- Le bruit
- La climatisation et le chauffage des locaux
- La performance énergétique

Une analyse de la conformité est réalisée annuellement afin de s'assurer que les exigences réglementaires environnementales applicables sont respectées.

9. AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE : PLAN D' ACTIONS 2015 / 2017

Suite à l'audit interne et à l'analyse de conformité réglementaire du site, et compte tenu des objectifs définis pour la période 2015 / 2017, un programme d'actions est élaboré et suivi au cours des réunions Green Team.

Pour la période 2015 / 2017, les principales actions du programme portent sur :

- Renforcement de la sensibilisation et de la communication auprès du personnel de Vivendi et des sous-traitants basés dans les locaux du siège (énergie, déchets et éco-gestes),
- Collaboration avec les nouveaux propriétaires de l'immeuble pour permettre une amélioration du fonctionnement des fenêtres et permettre ainsi une optimisation des consommations d'eau et d'énergie liées aux tours aéro-réfrigérantes,
- Mise en œuvre d'un Système de Management de l'Energie selon la norme ISO 50001,
- Etude des possibilités d'échange de bonnes pratiques environnementales avec les différentes entités du groupe,
- Définition d'un processus de suivi des prestataires intervenant dans le cadre de la réalisation d'évènements pour garantir que ceux-ci sont conformes à la politique RSE de Vivendi.

10. COMMUNICATION SUR LE SME

10.1. PARTICIPATION DIRECTE DES SALARIES

L'adresse emas@vivendi.com, accessible à tous les membres de la Green Team, permet de recueillir les suggestions et les propositions des salariés du siège qui peuvent ainsi contribuer à l'amélioration de la performance environnementale. Cette adresse est accessible sur la page d'accueil de l'intranet Vivendi dédiée à l'EMAS.

10.2. INFORMATION DES PARTIES INTERESSEES EXTERNES

Les actionnaires peuvent faire part de leurs questions et remarques à l'adresse suivante : actionnaires@vivendi.com.

Les internautes ont accès aux informations relatives à l'EMAS sur le site internet www.vivendi.com et peuvent faire part de leurs questions et remarques à l'adresse suivante : feedback_fr@vivendi.com.

11. VALIDATION DE LA DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET DU SME

**VIVENDI
PARIS 75**

RÈGLEMENT EMAS 2 1221/2009/C

DOMAINE D'APPLICATION ET PÉRIMÈTRE :

GESTION DU BATIMENT ET DES ACTIVITES DU SIEGE A PARIS.

DECLARATION ENVIRONNEMENTALE VALIDEE PAR

ECOCERT - ECOPASS EN ACCORD AVEC LE REGLEMENT EUROPEEN N° 1221/2009 *(du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2009 permettant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS))*

VERIFICATEUR : **ANTOINE DROUET**

DATE : 2 Juin 2016

SIGNATURE :

